



**PLAN DIRECTEUR**

**ASSTSAS**

**2014-2018**



# ENSEMBLE EN PRÉVENTION

**L'ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU**

**TRAVAIL DU SECTEUR AFFAIRES SOCIALES EST UN ORGANISME**

**PARITAIRE SANS BUT LUCRATIF. DEPUIS 1979, NOUS OFFRONS NOS**

**SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS DU SECTEUR**

**DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, INCLUANT LES GROUPES**

**COMMUNAUTAIRES, LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET LES**

**GARDERIES, LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES, LES CLINIQUES**

**MÉDICALES ET DENTAIRE ET LES SERVICES PRÉHOSPITALIERS, SOIT**

**ENVIRON 20 000 ÉTABLISSEMENTS ET PLUS DE 300 000 TRAVAIL-**

**LEURS ET CADRES. AU FIL DES ANS, NOTRE ÉQUIPE A DÉVELOPPÉ UNE**

**EXPERTISE RECONNUE DANS PLUSIEURS DOMAINES DONT L'ERGONO-**

**MIE, LES AGRESSIONS, LES INFECTIONS ET LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE.**

**NOS ACTIVITÉS SONT GÉRÉES PAR UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET UN**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION PARITAIRES.**

Le Plan directeur 2014-2018 est le fruit d'une vaste consultation qui a permis de cerner les

## AXES STRATÉGIQUES

<b>1</b> ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DE L'ASSTSAS AUPRÈS DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE COMMUNICATION
	CONSOLIDER UNE CULTURE DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION
<b>2</b> PROMOUVOIR LA FORCE DU PARITARISME EN PRÉVENTION EN SST	CLARIFIER LA NOTION DE PARITARISME EN PRÉVENTION EN SST
	PROMOUVOIR LE CADRE D'INTERVENTION PARITAIRE
<b>3</b> AXER LES SERVICES SUR LES BESOINS PRIORITAIRES EN SST ET OFFRIR DES MODALITÉS DE PRESTATIONS NOVATRICES	ADAPTER ET METTRE À JOUR L'OFFRE DE SERVICE
	POURSUIVRE L'INNOVATION DANS LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES
	ASSURER UN SOUTIEN À L'ENSEMBLE DE LA CLIENTÈLE DE L'ASSTSAS
<b>4</b> ÊTRE UNE ORGANISATION À LA FINE POINTE DE LA PRÉVENTION EN SST	MAINTENIR UN NIVEAU ÉLEVÉ D'EXPERTISE ET DE COMPÉTENCE EN PRÉVENTION EN SST
	PROPOSER ET DIFFUSER DES STANDARDS DE QUALITÉ EN PRÉVENTION EN SST

# GIQUES TIONS

enjeux actuels et futurs de notre clientèle. Il se traduit par quatre orientations stratégiques.

## PISTES PRIORITAIRES DE RÉALISATION

## INDICATEURS

<ul style="list-style-type: none"><li>• Réaliser des activités afin de mieux faire connaître l'ASSTSAS et promouvoir ses services</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'activités auprès de nouvelles clientèles</li><li>• Nombre d'activités promotionnelles</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer davantage de visibilité en participant aux événements et aux activités de réseautage</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de participations aux événements et activités de réseautage</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Consolider les partenariats existants en maintenant les activités conjointes et en participant à des projets ou à des comités</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de projets ou comités avec les partenaires</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer de nouveaux partenariats en collaborant avec des instances et en participant à des projets ou à des comités</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de nouveaux partenariats</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Cerner les perceptions de la clientèle et les enjeux relativement à sa compréhension de l'approche paritaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recension des perceptions et des enjeux</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir un cadre d'intervention paritaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Production du cadre d'intervention</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir des stratégies de promotion du cadre d'intervention paritaire auprès de la clientèle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en œuvre des stratégies</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluer les résultats de l'application du cadre d'intervention</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Résultats évalués</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les problématiques prioritaires et adapter l'offre de service</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Programmation annuelle</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Répondre aux besoins prioritaires de la clientèle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Types de clientèle et de service</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer et diffuser des formations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de cours et de travailleurs</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Offrir des formats et des modalités de services novateurs répondant aux réalités de la clientèle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nouvelles initiatives réalisées</li><li>• Satisfaction de la clientèle par rapport aux formats et modalités de services</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Miser sur le transfert des connaissances vers une diffusion collective</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Production et diffusion d'outils de prévention</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Maximiser l'utilisation de diverses technologies afin d'être accessible plus facilement à toute la clientèle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation du taux de fréquentation</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Effectuer une vigie des meilleures pratiques et des données probantes en prévention en SST</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fréquence des vigies</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Inclure les meilleures pratiques et les données probantes dans les produits et services</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Révision des contenus</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en œuvre un plan de relève afin d'assurer le transfert et le partage d'expertise et de compétence à l'interne</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plan de relève</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser le maintien et le développement des compétences du personnel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de jours de formation par ÉTC</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Émettre des recommandations et des avis en se basant sur les données probantes et les meilleures pratiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recommandations et avis émis</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Systématiser le repérage des actions et des initiatives du secteur et soutenir les établissements dans leur diffusion et leur publication</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'initiatives diffusées</li></ul>

# MISSION

PRÉVENIR

**Promouvoir la prévention** en santé et en sécurité du travail (SST) dans un objectif d'élimination à la source des dangers et accompagner, dans un cadre paritaire, la clientèle de son secteur en offrant des services-conseils, des activités d'information, de formation et de recherche et développement pour créer des milieux de travail sains et sécuritaires pour tous.

# VISION

ÊTRE

**Comme chef de file** de la prévention en SST, nous voulons :

- être un acteur influent, reconnu comme la référence incontournable en SST ;
- être un agent de changement mobilisateur, innovateur et promoteur d'une vision avant-gardiste de la SST ;
- être un partenaire de choix reconnu pour son accessibilité, son objectivité et son adaptabilité.

# VALEURS

AGIR

**L'amélioration continue de la qualité** s'inscrit dans le respect des besoins et des attentes des clients.

**L'approche globale** requiert la prise en considération de toutes les dimensions de la situation de travail pour une action efficace en prévention.

**L'engagement** suppose une libre adhésion et la collaboration des parties à la réalisation de projets de prévention.

**L'innovation** se traduit par un souci constant d'anticiper les besoins de la clientèle et de promouvoir les meilleures pratiques.

**Le paritarisme** sollicite la participation active des travailleurs, des employeurs et de leurs associations à la définition et à la réalisation d'objectifs communs de prévention.

**Le partenariat** nécessite un maillage avec d'autres experts et des ressources complémentaires pour le développement de la prévention.

**Le transfert des acquis** favorise l'autonomie du client dans sa prise en charge de la prévention.

**La transparence** signifie que toute information susceptible de contribuer à la prévention est rendue accessible aux intéressés.

# L'ASSTSAS PERÇUE PAR...

## LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ASSOCIATIONS :

« L'ASSTSAS, c'est **un joueur majeur** au cœur d'un réseautage en SST. Elle dispense des services, des formations et des publications de qualité. Les conseillers offrent **un soutien personnalisé** et accessible. La dimension paritaire est une force ! »

## LES INSTANCES SYNDICALES :

« L'ASSTSAS, ce sont **des liens de collaboration excellents**, bien établis et positifs. Les ressources sont très aidantes, compétentes et accessibles. L'équipe possède **crédibilité** et expertise. La qualité et la variété des formations, des informations, des outils et du colloque annuel sont très appréciées. »

## LES PARTENAIRES ET LES COLLABORATEURS :

« L'ASSTSAS, c'est une **association très dynamique** qui offre d'excellents produits et services. Au niveau des comités et des projets, il y a toujours une **belle collaboration**, une réponse rapide et une expertise reconnue. »

## LES ADMINISTRATEURS :

« L'ASSTSAS, ce sont **des employés reconnus** comme des experts en prévention et pour leur créativité afin de trouver des solutions aux diverses **problématiques du secteur.** »

## LE PERSONNEL DE L'ASSTSAS :

« L'ASSTSAS, c'est une **grande variété d'expertises** et de spécialités qui permet de répondre à tous les types de besoins. Une équipe qui a vécu tous les **stades de maturité de la SST** et accumulé des connaissances importantes. »